## Clause de non-responsabilité « HEAT » – Condition physique

## Pré-requis:

- Par le participant : fourniture des informations requises (photo, coordonnées d'arrivée), et remplissage du dossier d'inscription sur la plateforme dédiée;
- Par l'Autorité Contractante : transmission de toutes les informations nécessaires au service des ressources humaines de l'employeur des participants, à sa discrétion.

Attention : La participation au cours HEAT nécessite une bonne condition physique et des compétences en matière de gestion du stress.

Le cours vise à sensibiliser les participants à leurs propres limites et aux menaces associées aux voyages dans des zones à risques. Les participants apprendront à reproduire un protocole approprié dans un environnement hostile qui impliquerait des conditions beaucoup plus sévères.

En participant à cette formation, vous reconnaissez et acceptez qu'elle puisse comporter des éléments de surprise ou des activités inattendues. Ces éléments de surprise sont conçus pour améliorer l'expérience, mais peuvent impliquer des défis supplémentaires.

En ce qui concerne les compétences en matière de gestion du stress, l'objectif est de générer un stress et/ou un inconfort considérable afin de préparer les participants à une situation similaire dans la vie réelle, mais dans un environnement sécurisé et intentionnel.

En ce qui concerne les conditions physiques, les participants doivent être en mesure d'effectuer des exercices comparables à une heure d'exercice de type « cardio » ou « fitness », une randonnée d'une demi-journée dans une forêt au

terrain accidenté, des exercices d'orientation, soulever des poids et ramper sur de courtes distances au sol.

Avant de commencer la formation, le participant est tenu d'informer les instructeurs de toute condition médicale préexistante et d'obtenir, s'il le juge nécessaire, un avis médical de la part d'un professionnel de la santé. AMARANTE fera de son mieux, dans la mesure du possible, pour adapter le cours à toute situation médicale signalée. Un entretien préliminaire visant à évaluer les possibilités d'adaptation sera mené par AMARANTE, ainsi qu'un suivi tout au long de la formation.

À titre d'exemple, il est recommandé de consulter un professionnel de la santé dans les situations suivantes : problèmes cardiaques, problèmes respiratoires, allergies, troubles neurologiques, ou toute autre condition qui pourrait avoir une conséquence sur le bon déroulement de la formation du participant.

Un référent handicap sera présent tout au long de la formation. AMARANTE Académie a la capacité d'étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats souhaitant suivre la formation, afin de mobiliser les moyens adaptés pour apporter les aménagements éventuellement nécessaires.

Notre référent : Daniel TSHITUKA - daniel.tshituka@amarante-academie.com

Pendant la formation, chaque participant accepte de suivre toutes les instructions de sécurité fournies par AMARANTE et de faire preuve de prudence tout au long de l'activité. Le non-respect de ces consignes peut entraîner l'exclusion de l'événement, à la discrétion d'AMARANTE.

De même, un participant qui rencontre une difficulté peut, à tout moment, signaler son refus de poursuivre un exercice, quelle qu'en soit la raison, en criant « NO PLAY ». Cette règle fondamentale sera rappelée à plusieurs reprises au cours du stage.

En outre, les instructeurs sont attentifs à la réaction de chaque participant pendant chaque exercice, dans la mesure de leurs capacités. Même si les instructeurs sont attentifs, chaque participant reconnaît et accepte que seul un spécialiste de la santé peut évaluer de manière précise l'aptitude du stagiaire à répondre aux exigences de la formation.

Le prestataire décline toute responsabilité en cas d'inadaptation de la formation à la condition physique ou psychologique du participant. Dans ce cas, AMARANTE ne sera pas responsable de toute blessure, maladie, perte ou dommage.